

**COLLOQUE SUR L'EAU**  
**06 février 2008**  
**INTERVENTION D'OUVERTURE**  
**Marie-Odile ESCH**

Chers participants,

Il me revient d'ouvrir ce colloque qui à ma connaissance est le premier que notre fédération a initié pour le secteur de l'eau et j'en suis ravie. Permettez moi donc, au nom de la fédération, de vous remercier chaleureusement pour avoir répondu présents, vous les militants du terrain des différentes entreprises de l'eau, ceux des 35 syndicats Interco et bien sûr aussi tous les intervenants qui ont accepté de relever le challenge d'un échange avec nous.

Je serais brève afin de ne pas mordre sur, le temps de parole de nos intervenants et les échanges entre eux et vous tous mais souhaite tout de même vous expliquer pourquoi nous avons organisé ce colloque et en quoi il est important pour notre champ fédéral.

Parler de la distribution de l'eau est complexe.

Il n'est en effet pas évident de resserrer le propos alors que le sujet en lui-même renvoie à des notions économiques, environnementales, économiques, géo politiques, voire philosophique et spirituelle.

L'eau au sens large de ce que ce mot évoque rend lyrique, elle est essentielle à la Vie.

Le récent Grenelle de l'Environnement a permis entre autre de prendre conscience que ce bien n'est pas inépuisable et que nous avons une responsabilité d'autant plus grande dans sa « bonne gestion ». Nous savons aussi qu'en la matière nous sommes plutôt privilégié au regard des nombreux territoires en manque crucial d'eau, sa recherche reste pour des milliers d'individus l'activité principale d'une journée « normale » et, pour leurs dirigeants un enjeu politique qui conditionne le développement des pays. Un séminaire de plusieurs jours serait nécessaire pour aborder tous les aspects. Aussi, le choix de notre colloque est-il de plus nous recentrer sur la manière dont nous, acteurs syndicaux CFDT, de la fédération Interco pouvons agir pour apporter des réponses à notre niveau et ainsi contribuer à alimenter la chaîne des décideurs.

Le secteur de la distribution de l'eau et de l'assainissement, comme celui des opérations funéraires fait partie intégrante de notre champ fédéral et ce depuis sa création en 1974. Il n'est pas inutile de rappeler que le syndicat national de la distribution de l'eau qui existait en 1974 a contribué à construire les bases de ce que nous sommes aujourd'hui à savoir la 4<sup>ème</sup> fédération de la CFDT.

La distribution de l'eau a la particularité dans notre fédération, peut-être le handicap selon la place où l'on est, d'avoir des salariés relevant du droit privé. Alors oui, je peux comprendre que dans une fédération composée à + de 90% d'agents publics la compréhension mutuelle, la culture, les différences d'enjeux posent des problèmes de cohésion et rendent difficile la prise en charge coordonnée de notre action syndicale. Il est évident que la logique de marché des principaux groupes de notre champ (la SAUR SUEZ et VEOLIA) qui dépasse de loin le cadre national rend l'échelon départemental étroit. Cette question n'est pas occultée par la fédération, elle est à l'ordre du jour et trouvera sans nul doute des réponses, au plus tard à notre congrès de juin 2009.

Ce qui nous rassemble c'est la conviction, au-delà du statut qui nous lie à l'employeur, d'assurer une mission de service public. Cette conviction est d'autant plus essentielle à faire partager dans un contexte de réforme profonde des services publics et des administrations publiques qui auront des conséquences sur les personnels.

Assurer une mission de service public c'est nous le voyons bien, plus un état d'esprit qu'une question d'appartenance statutaire, c'est considérer que chaque résident d'un territoire donné doit pouvoir accéder à ce service selon une relative équité en matière de coût pour le service rendu. Et sans vouloir ouvrir les hostilités ni donner dans la provocation ces enjeux là font régulièrement débat quand on évoque la distribution de l'eau en France. Le choix d'une collectivité est appréhendé sous les angles stratégique et économique et reste donc éminemment politique. Pour des élus locaux opter pour la régie directe ou la délégation de service peut devenir un enjeu électoral et, petite parenthèse, notre difficulté à obtenir la participation d'élus locaux à notre colloque est à mettre en lien direct avec le calendrier.

Pour en revenir plus précisément aux personnels de la distribution de l'eau, vous avez et vivez vos propres différences selon votre niveau de technicité et/ou d'intervention, selon que vous travaillez pour une régie municipale ou un grand groupe qui a en parallèle des contrats industriels et des ouvertures sur la sphère internationale.

Pour autant si la stratégie syndicale doit tenir compte du poids de l'employeur il n'en reste pas moins vrai que le travail de base c'est de répondre aux attentes du personnel en matière de conditions de travail (temps de travail, rémunération et protection sociale, intéressement épargne salariale, pénibilité, etc.), d'hygiène et de sécurité, de santé au travail, de formation et de mobilité.

Votre secteur bouge souvent aussi, impacté principalement par les restructurations, les réorganisations mais aussi les normes et directives européennes.

Essayer de nous arrêter un moment sur notre capacité collective à construire une réponse syndicale à tout cela est un enrichissement pour toute notre organisation.

Aujourd'hui il s'agit principalement :

- \* de comprendre ce secteur dans sa globalité fédérale,
- \* d'échanger autour de vos réalités, en les confrontant à celle des employeurs et des experts
- \* de prendre la mesure des enjeux pour mettre notre fédération donc ses syndicats en perspective.

C'est l'amorce d'un débat qui doit dépasser le cadre de cette journée c'est en tout cas notre souhait.

Place maintenant aux apports de nos invités.

Bonne journée à vous tous.